

ANGLAIS**Seigneurs de Saint-Aubin****BCU, ms. L 1935/1**

A N G L O I S

=====

Seigneurs de Saint-Aubin

(Anglois, Angloys, Anglici, Engleys, Englet, Englé etc.)

- Pierre Anglois (Anglici) était issu d'une famille de gentilshommes de la ville de Saint-Trivier de Courte /à environ 31 km. au nord de Bourg-en-Bresse/, propriétaire du fief du Moncel, dans la paroisse de Béreysia au marquisat de Baugé (Samuel Guichenon, Histoire de Bresse et du Dugey, vol.II p.174)
- Pierre avait épousé Jehanne bâtarde de Savoie, car leur fils Antoine, par acte du 5.IX.1482, rétablit le culte à la chapelle de la Ste.Trinité, en l'église des Dominicaines d'Estavayer, pour le salut de son âme, de celle de Humbert bâtard de Savoie son "oncle maternel", de noble Pierre A. son père, de n.Jehanne épouse dudit Pierre, sa mère, et de Jaquème d'Oncieux son épouse (AC Dominicaines: C 29)
- N.B. Comme Humbert bâtard de Savoie était l'oncle maternel d'Antoine A. et que la mère de ce dernier s'appelait Jehanne, on doit admettre que cette dernière était Jehanne bâtarde de Savoie, soeur d'Humbert, fille naturelle d'Amédée de Savoie (Comte Rouge) et de Françoise Arnaud, de Bourg-en-Bresse. Née vers 1380, Jehanne épousa, en lères.noces, André de Glérens, dont elle eut Humbert de Glérens, seigneur de Surpierre et légataire, en 1440, de son oncle Humbert bâtard de Savoie.
- 1440 Pierre A. vivait encore le 10.XII.1440 date du testament du bâtard Humbert de Savoie, car dans cet acte ce dernier fait un legs à Antoine A. son neveu, fils de Pierre Anglici; (MDR II³ p.362)
- 1444 Pierre A. est encore indiqué comme père d'Antoine, lors d'une reconnaissance faite par ce dernier qui est appelé Antoine, donzel, résidant à Estavayer, fils de Pierre E. de (du) Moncel, donzel, 20.XI.1444 (A fam.de Vevey; G 803 b)
- +av.1458 Pierre mourut avant le 25.I.1457 (58 n.s.) date à laquelle son fils Antoine est dit fils de feu Pierre Anglici (AEF: Titres de Saint-Aubin 16)
- Contrairement à ce qui avait été avancé (AF 1950 p.65, 66) Pierre ne semble pas s'être établi à Estavayer; les quelques actes antérieurs à 1458 parlant d'un Pierre A. à Estavayer semblent bien s'appliquer à son bâtard, nommé également Pierre (No.7)
- C'est certainement Pierre Anglois qui épousa (en 2es.noces) Perrussone de Lucinges, fille de feu Nicod, veuve de Girard coseigneur de Vuippens, mort en 1439, et qui en eut un fils Vuillermes, qualifié de bourgeois d'Estavayer, mort avant 1479; ce dernier était en effet frère maternel de Girard et de Clauda de Vuippens, enfants de Girard et de ladite Perrussone (voir Vuillermes, 8)

Anglois

1 - Pierre I
(feuille 2)

- 1443 Pierre Engleis, donzel d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur d'Humbert bâtard de Savoie pour 3 poses de terre que ce dernier lui avait concédées, ainsi que pour une autre pose de terre sise au territoire d'Estavayer, 11.IX.1443 (AEF: Grosse d'Estavayer 120, fo.252 v.)

- 1436 Antoinaz Allaman ^{fille d'Aymon/} est en 1436 la femme de Claude Anglici, coseigneur de La Molière. Elle était veuve, en premier mariage de Jacques d'Estavayer, seigneur de Cugy, qui avait testé le 20.IX.1432 (DGGE p.143)
- 1438 Jehan fils de Jehan Promaz, de La Vounaise, reconnaît être homme albergataire de n.Claude Engleis pour des terres sises à La Vounaise, 12.XI.1438 (AEF: Titres de Font No.36)
- 1437-39 Claude est châtelain de Chevaux, pour le compte d'Humbert bâtard de Savoie, Lundi ap.S.Grégoire 1437 et 20.VIII. 1439 (AV Estavayer: Par.XV 251, 276)
- +av.1440 Claude Anglici mourut avant le 10.XII.1440 date du testament d'Humbert bâtard de Savoie qui donna à son neveu Antoine Anglici son château de La Molière, le fief de S. Maurice de Villard et le village de Dompierre-le-Petit - qu'il avait déjà donnés à feu Claude, frère dudit Antoine (MDR II³ p.362)
- Dans l'inféodation de Saint-Aubin en faveur d'Antoine Anglici par Loys duc de Savoie, ce dernier, parlant de Claude, le nomme son "cher et fidèle écuyer"; de plus, il dit que les fiefs de La Molière, S.Maurice et Dompierre, selon les termes de l'inféodation faite par le bâtard Humbert, retournèrent à ce dernier après la mort de Claude, acte du 15.XII.1443 (MDR II³ p.370)

- 1440 Humbert bâtard de Savoie lègue à son neveu, Antoine fils de Pierre Anglici, son château de La Molière, avec juridiction, hommes, hommages, cens, revenus et dépendances dudit château, le fief de Saint-Maurice de Villars, ainsi que la village de Dompierre-le-Petit, toutes choses qu'il avait données jadis à feu Claude Anglici, frère d'Antoine; de plus, il lui lègue tous ses biens mobiliers, 10.XII.1440 (MDR II³ p.318, 362)
- 1443 Loys, duc de Savoie, inféode à Antoine Anglici le village de Saint-Aubin, au mandement de Grandcour, avec ses dépendances, en échange des fiefs qui lui avaient été légués par Humbert bâtard de Savoie, soit le château de La Molière, Saint-Maurice de Villars et Dompierre, 15.XII.1443 (AEF: Inv. AT vol.I p.171; Titres de Saint-Aubin 157.- MDR II³ 371.- BSA p.29, 164)
- 1443 Antoine A. prête hommage au duc Loys de Savoie pour la seigneurie de Saint-Aubin qui venait de lui être inféodée 15.XII.1443 (AEF: Inv. AT vol.I p.171; Titres de Saint-Aubin 47^e 157)
- 1444 Loys, duc de Savoie, inféode à son fidèle écuyer Antoine A. en augmentation de son fief de Saint-Aubin, les villages de Villars-le-Petit (Les Friques) et d'Agnens, 15.VI.1444 (MDR II³ p.380.- AEF: Inv. AT vol.I p.171; Titres de Saint-Aubin 157)
- 1444 Mermet Christine, secrétaire ducal et procureur de Vaud, et devant la maison de n.Bartholomé Roland, à Saint-Aubin, met Antoine Anglais en possession des villages de Saint-Aubin, Villars-le-Petit et Agnens, 22.VI.1444 (MDR II³ 379.- AEF: Inv. AT vol.I p.171; Titres de Saint-Aubin 49 a, 65 /ce dernier titre manque!)
- 1444 Antoine Engleis, donzel, résidant à Estavayer, fils de Pierre, donzel, de Moncel, prête reconnaissance en faveur d'Aymon d'Estavayer et de Loys, coseigneur dudit lieu; 20.XI.1444 (A fam.de Vevey: G 803 b)
- 1445 Antoine, donzel d'Estavayer, reconnaît tenir du couvent de La Lance deux maisons sieses à Estavayer, contre un cens de 16 s. 4 den. et 2 ob.laus., 20.VII.1445 (AEF: La Lance 133)
- 1445 Antoine Langlois (sic) épouse Jaqueline d'Oncieu, fille de Claude et de Guillète de Bioley, le 25.IX.1445 (La Chesnaye des Bois, Dictionnaire XV 169, 170)
- v.1445 Antoine A., propriétaire du Moncel, en Bresse, le fit rebâtir et lui donna le nom de Saint-Aubin; le duc Loys de Savoie le lui inféoda comme maison forte, avec haute, moyenne et basse justice; s.d. /v.1445/ (Samuel Guichenon, Histoire de Bresse et du Bugey, vol.II p.174)
- 1447 Noble Barthélemy Roland, donzel de Saint-Aubin, concède, ainsi que sa femme Françoise, à Humbert Angleis, prieur de S.Ours d'Aoste et à son frère Antoine A., pour leur vie durant l'ensemble de leurs biens, en reconnaissance des nombreux services rendus, mais à charge de les nourrir et de les vêtir convenablement, avec une serbante ou une domestique, 29.III. 1447 (AC Dominicaines: A² 86)

- 1447/48 Antoine Anglois, seigneur de Saint-Aubin, ainsi que les communiens de Saint-Aubin, Villars-le-Petit et Agnens, craignant la guerre, demandent au Conseil d'Estavayer leur admission au ressort militaire de cette ville; ce qui leur fut accordé, le 2.II.1447 (48 n.s.) (AV Estavayer: Par.XV 318.- DGA 301)
- 1448 Antoine A, fait renouveler les reconnaissances de ses censitaires de Saint-Aubin, Villars-le-Petit et Agnens, 1448 (BSA 31, 32)
- 1454 Plusieurs bourgeois d'Averdon, Neuchâtel, Payerne et Grandson se rendent à Estavayer, dans la maison de n.Antoine A., pour le jeu de l'épée, Dimanche av.Ste.Madeleine 1454 (DGA 326)
- 1457/58 Antoine A. engage sa seigneurie de Saint-Aubin à son frère, le bâtard Pierre, pour 150 fl.de Savoie, à 12 gros le fl.; Antoine est dit fils de Pierre, décédé; dans cette engagure sont oompris les bamps au-dessous de 60 sols; d'autre part, il lui cède irrévocablement la châtellenie dudit lieu, 25.I.1457 (58 n.s.) (AEF: Titres de Saint-Aubin 16, 157)
- 1461 Pierre Jacollet, gouverneur d'Estavayer, et Antoine Anglois seigneur de Saint-Aubin passent une transaction et une quit-tance pour les sujets de S.Aubin, 17.IV.1461 (AEF: Titres de S.Aubin 157)
- 1477 Antoine Anglois fait une donation à Jaquème de Dom^Pcieux (d'Oncieu) /son épouse/, 3.XI.1477 (AEF: Titres de Saint-Aubin 157)
- 1482 Antoine Engleis, donzel, seigneur de Saint-Aubin, ffeu n. Pierre, fait savoir qu'Humbert bâtard de Savoie, son oncle maternel, a fondé et doté la chapelle de la Ste.Trinité en l'église du couvent des Dominicaines; mais par suite du rachat de la coseigneurie de La Molière par le comte de Gruyère, la chapelle est privée de revenus. C'est pourquoi ledit Antoine veut restaurer cette chapelle, ceci pour le repos de son âme, de celle d'Humbert bâtard de Savoie son oncle, de Pierre Engleis son père et de Jehanne sa mère épouse dudit Pierre, et de Jaquème d'Uncieu sa femme; à cet effet, il donne irrévocablement sa maison, avec stable, four, jardin, chenevière et chesal, le tout sis à Estavayer, en la Bâtiâz, et ce par moitié au Clergé d'Estavayer et au couvent des Dominicaines; il devra alors être célébré 4 messes par semaine; 5.IX.1482 (AC Dominicaines: C 29)
- 1483/84 Noble Girard de Bruel prête reconnaissance en faveur de Antoine Anglois, 2.III.1483 (84 n.s.) (AEF: Titres de Saint-Aubin 157)
- 1485 Antoine Anglois passe une convention avec la communauté de Saint-Aubin pour la reconnaissance des pâquerages, 9.VII.1485 (AEF: Titres de Saint-Aubin 157)

- 1485 La commune de Saint-Aubin prête reconnaissance en faveur d'Antoine Anglici, 9.VII.1485 (AEF: Titres de S.Aubin 22)
- 1486 Par l'entremise de son procureur Pierre Musard, d'Estavayer, Antoine Englé prête hommage au duc Charles de Savoie, pour sa seigneurie de Saint-Aubin, 27.I.1486 (a.Nativ.), à Genève (AEF: Titres de St.Aubin 47 b.- BSA 34)
- 1490 Antoine Anglici, seigneur de S.Aubin, Villars-le-Petit et Agnens, passe une convention avec les habitants des dits lieux au sujet des fours et de la garde, 12.X.1490 (AEF: Titres de S.Aubin ~~364~~.- DGA 364).- AEF: Titres de S.Aubin 157)
- 1493 Antoine Anglois teste par devant Georges Benet, de Bourgen-Bresse au Diocèse de Lyon; il lègue la seigneurie de Saint-Aubin à Philippe d'Oncieu et à Jaquème épouse de ce dernier /Philippe d'O.était le neveu de la femme d'Antoine/ 5.IX.1493 (A fam.de Vevey: BF 2394) Il nomme comme exécuteurs testamentaires Jacques Mareschal, seigneur de Loëse /son beau-frère/ et Philibert de Rosset, seigneur de Bursiers; ses héritiers sont: Antoine seigneur de Vernée et Antoine seigneur de Beyviers ses neveux nés de Marguerite sa soeur, femme d'Othenin seigneur de Beyviers, pour ses biens sis en Bresse; pour ses biens du Pays de Vaud et de l'évêché de Lausanne, il institua héritier Philippe d'Oncieu, seigneur de Montiernoz et Jaquème de Montjouvent sa femme (Sam.Guichenon, Hist.de Bresse et du Bugey, vol.II p.174)
- +av.1498 Antoine Anglois mourut avant le 10.IX.1498, car à cette date les sujets de S.Aubin, Les Friques et Agnens prêtèrent serment de fidélité à Philippe d'Oncieu, seigneur des dits lieux, agissant comme procureur de sa tante Jaquème d'Oncieu, veuve de feu Antoine Anglois, usufruitaire des biens de son dit mari, mais aussi en son propre nom et en celui de Jaquème de Montjouvent, son épouse, en tant qu'héritiers dudit feu Antoine (AEF: Titres de Saint-Aubin 50.- BSA 38)
- 1498 Antoine Anglois serait mort à Estavayer en 1498 (BSA 38)
- 1458 Jaquème d'Ancieuz (sic), fille de feu n.Claude d'Ancieuz, femme de noble Anthoine Engleis, fait son testament en faveur de n.Philippe, son neveu, fils de son frère Pierre d'Ancieuz, et en faveur de son mari Anthoine Engleis, 14.X.1458 (ACV: Pierre Moron, de Payerne, notaire, vol.I., non paginé; communication d'Olivier Clottu)

- 1440 Humbert Anglois, docteur ès décrets, prieur de Saint-Ours d'Aoste, est l'un des 12 exécuteurs testamentaires nommés par son oncle Humbert, bâtard de Savoie, 10.XII.1440 (MDR II³ p.319, 366)
- 1443 Humbert A., Dr.ès décrets, prieur de S.Ours d'Aoste, est témoin, à Estavayer, du codicille du testament de Humbert bâtard de Savoie, 19.IX.1443 (MDR II³ p.371)
- 1443 Humbert Anglici, Dr.ès décrets, prieur de S.Ours d'Aoste, et son oncle n.Bartholomé Roland, frère d'Humbert bâtard de Savoie, comte de Romont, donnent leur consentement à l'hommage prêté au duc de Savoie, pour sa seigneurie de Saint-Aubin, par Antoine Anglici, frère d'Antoine et neveu de Batholomé, 15.XII.1443 (AEF: Titres de Saint-Aubin 47 a)
- 1447 Noble Bartholomé Roland et son épouse Françoise, résidant à Saint-Aubin, concèdent pour leur vie durant à Humbert A., prieur de S.Ours d'Aoste et à son frère n.Antoine Anglici la jouissance viagère de tous leurs biens, mais à la condition de les nourrir et de les vêtir convenablement, soit au dit lieu de Saint-Aubin, soit à Estavayer ou à Saint-Ours, avec une servante ou un domestique; cette concession est faite en reconnaissance des bons et nombreux services rendus, (AC Dominicaines: A² 86.- DGA 302) 29.III.1447

- 1448 Marguerite, veuve de Girard de Colomb, seigneur de La Salle, puis d'Othenin de Beyviers seigneur dudit lieu, épousa en 3es.noces, en 1448 Philippe de Buisadam (La Chesnaye des Bois, Dictionnaire vol.IV 479 et III 162)
- +1444 Othenin de Beyviers, seigneur dudit lieu, chevalier, époux de Marguerite, était fils d'Othelin seigneur de Beyviers en Bresse, et de Guicharde de Bécérel (La Chesnaye des Bois, Dictionnaire, vol.III 162)
- 1471 Jehan Magnyens et Claude Olivet vendent un cens de 9 sols à Marguerite ffeu Pierre Engle, de Baresia (sic) en Bresse, cens qui devra être payé chaque année à Soeur Stéphane de Busadam, moniale au couvent des Dominicaines d'Estavayer, 9.V.1471 (AC Dominicaines: B² 142)
- 1473/4 Marguerite Angleyse, veuve en dernières noces de feu n. Pierre de Boysadam, absente, mais représentée par noble Pierre Anglici, donzel, confirme la donation qu'elle a faite le 9.V.1471 en faveur de sa fille, Soeur Stéphane de Boysadam; de plus, elle concède à sa dite fille, avec une pension de 18 sols, le principal de 18 livres, lui accordant le pouvoir d'en disposer pour les siens, 3.I.1473 (74 n.s.) (AC Dominicaines: B³ 25)
- N.B. Ainsi, d'après ce dernier acte, son 3e.mari s'appelait Pierre, et non pas Philippe.

- Antoinette, fille de Pierre, fut la première femme de n. Jacques Maréchal, bressan, seigneur de Loëze, fils d'Etienne M. seigneur de Loëze et des Belouses et de Guillemette de Colomb (La Chesnaye des Bois, Dictionnaire vol.XIII 211)
- 1493 Jacques Mareschal, seigneur de Loëse, et Philibert de Rosset sont nommés exécuteurs testamentaires d'Antoine Anglois, seigneur de Saint-Aubin, 5.LX.1493 (Sam.Guichenon, Histoire de Bresse et du Bugey, vol.II p.174)
- +1509 Jacques Mareschal, devenu veuf, épousa en secondes noces Antoinette de Montjouvent, fille d'Antoine et de Philiberte de Buisadam; Il mourut en 1509 (La Chesnaye des Bois, Dictionnaire, vol.XIII 211)

- 1427 Nicolète Lambert /qui épousa plus tard Pierre Anglois/
est héritière testamentaire de son père Jehan Lambert
alias Dagaz, cordonnier, d'Estavayer, 5.VI.1427 (AC Domi-
nicaines: B⁴ 37)
- ~~1440~~
1440 Humbert, bâtard de Savoie, lègue à Pierre bâtard de Pierre
Anglici, la somme de 60 florins d'or, 10.XII.1440
(MDR II³ p.365)
- 1443 Par son codicille fait à Estavayer, Humbert, bâtard de
Savoie, révoque le legs de 60 fl.d'or fait à Pierre bâtard
de Pierre Anglici, 19.IX.1443 (MDR II³ p.370)
- 1443 Pierre Engleis, donzel d'Estavayer, prête reconnaissance
en faveur d'Humbert, bâtard de Savoie, pour 3 poses de
terre sises dans les condémines du seigneur d'Estavayer,
et pour 1 pose de terre rière le territoire d'Estavayer,
11.IX.1443 (AEF: Grosse d'Estavayer 120 a, fo.253)
- 1443 Pierre Anglais est conseiller d'Estavayer, 1443 (DGA 288)
- 1446 Nicolète Lambert, ffeu Jehan Lambert alias Dagaz, épouse
de Pierre Engleis, donzel, prête reconnaissance pour une
pose de terre sise au territoire d'Estavayer et dépendant
du fief de Vuippens, 7.XII.1446 (AEF: Grosse d'Estavayer
117, fo.16)
- 1446/47 Pierre Englet apparaît avec d'autres bourgeois d'Estavayer
dans une convention faite par ceux-ci avec les syndics
et les communiens de Rueyres, 16.III.1446 (47 n.s.)
(AV Estavayer: Par.XV 315)
- 1448 Pierre Engleis, donzel, gouverneur d'Estavayer, agissant
pour le compte de la Confrérie de S.Nicolas, achète un cens
de 7 s.laus. à Johannod Rossel, clerc d'Estavayer, 6.XII.
1448 (AV Estavayer: Par.XV 334)
- 1448-69 Pierre fut gouverneur d'Estavayer à plusieurs reprises;
on le trouve comme tel en 1448-51, 1462, 1464, 1468-69
(H.de Vevey: Liste des gouverneurs d'Estavayer)
- 1449 Pierre Anglais, donzel, gouverneur d'Estavayer, est envoyé
par le conseil de la ville apporter à Neuchâtel 12 cierges
de 1½ livre et assister à la sépulture du comte de Neuchâ-
tel, Lundi av.les Rameaux 1449 (DGA 311)
- 1449 Aymon d'Estavayer, Loys coseigneur d'Estavayer, Jehan de
Trétorens, Pierre Engleis, gouverneur, et d'autres, fondent
la cérémonie de la Passion qui devait être célébrée depuis
la S.Marc jusqu'à la S.Bartholomé; Mercredi ap.Nativité de
S.Jean-Baptiste 1449 (AV Estavayer: Par.XV 336)
- 1450 Pierre Angleis, donzel, résidant à Estavayer, agissant comme
gouverneur, déclare que les des Graz sont tenus de maintenir
le mur de la Chaussée devers vent et doivent avoir la terre
que le ruisseau charrie au bord du lac, 14.VIII.1450
(AV Estavayer: Par.XV 340)

- 1450 Pierre Anglais, gouverneur d'Estavayer, conduit à Neuchâtel des secours aux sinistrés, à la suite d'un grand incendie survenu en cette ville le 20.X.1450 (DGA 309)
- 1451 Pierre Engleis, donzel d'Estavayer, gouverneur, agissant au nom de l'Hôpital d'Estavayer, abandonne une demi-pose de terre sise à Frasses, 26.XII.1451 (AV Estavayer: Par. XV 353)
- 1453 Pierre Engleis, ancien gouverneur, a un différend avec Amandric Guiot au sujet de l'entretien des remparts par les propriétaires de jardins, Samedi ap. Ascension (5.V) 1453 (AV Estavayer: Par. XV 365.- BV Droit d'Estavayer 82)
- 1455 Jaquet Voucheret, gouverneur, vend à Pierre Engleis, donzel, un jardin sis derrière la chapelle de S. Claude, V.1455 (AV Estavayer: Par. XV 375)
- 1457/58 Antoine Anglici, seigneur de Saint-Aubin, engage cette seigneurie à son frère naturel Pierre, avec les bamps au-dessous de 60 sols, pour le prix de 150 fl. de Savoie, à 12 gros le florin; de plus, il lui cède irrévocablement la châtelainie de ce lieu, 25.I.1457 (58 n.s.) (AEF: Titres de Saint-Aubin 16, 157)
- 1458 Pierre Englé, donzel, châtelain de Saint-Aubin, porte plainte contre Humbert Assenti, gouverneur d'Estavayer, qui voulait exiger des ressortissants de S. Aubin de venir travailler aux fossés d'Estavayer, Lundi ap. S. Paul et Vendredi av. Dim. Oculi 1458 (AV Estavayer: Par. XV 405)
- 1459 Pierre Engleis, châtelain de S. Aubin, a une contestation avec Humbert Assenti, gouverneur d'Estavayer, Samedi ap. S. Michel Archange 1459 (AV Estavayer: Par. XV 422)
- 1459 Pierre Englé est lieutenant de Jehan de Trétorens, châtelain d'Estavayer pour le ^{duc} ~~seigneur~~ de Savoie, Mardi ... 1459 (AV Estavayer: Par. XV 411)
- 1459/60 Pierre Englé fait partie du conseil d'Estavayer pour la part du duc de Savoie, 29.I.1459 (60 n.s.) (AV Estavayer: MC I fo.1.- BV Droit d'Estavayer p.86)
- 1461 Les hommes de Saint-Aubin refusant les services dus ensuite de leur réception dans le ressort d'Estavayer, le conseil de cette ville porte plainte auprès de Pierre Anglais, leur châtelain, et leva des gages en 1459. A la suite d'un arbitrage, Saint-Aubin fut détaché du ressort d'Estavayer mais dut payer une indemnité de 200 florins d'or, 5.VIII. 1461 (DGA 327)
- 1461/62 Nycod ffeu Nycod né de Vuillelme Fabri, chapelain, abandonne une place sise "en Chinaulx", à Estavayer, à Pierre Englé, gouverneur d'Estavayer, 1.II.1461 (62 n.s.) (AV Estavayer: Par. XV 438.- BV Droit d'Estavayer p.89)

- 1462 Pierre Joffrey, d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de Pierre E., agissant comme gouverneur d'Estavayer, 1.V.1462 (AV Estavayer: Par.XV 446)
- 1462 Antoine Pinel, de Fribourg, prend un engagement envers Pierre E., gouverneur, agissant au nom de l'église S.Laurent 6.V.1462 (AV Estavayer: Par.XV 447)
- 1463 Usufruitaire des biens de feu Nicolète, son épouse, fille de feu Jehan Lambert alias Dagaz, Pierre Engleis, donzel et bourgeois d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur des Dominicaines d'Estavayer, pour une maison sise à la Bâtiaz, sise à côté d'une autre maison possédée par le confessant devers bise, ainsi que pour une grange située près de ladite maison, 17.XII.1463 (AEF: Grosse des Dominicaines 1, fo.31)
- 1464 Pierre Engleis, donzel demeurant à Estavayer, comme usufruitaire de feu son épouse Nycolète Lambert, ffeu Jehan, prête reconnaissance pour des biens relevant du fief de Vuippens, 7.VIII.1464 (AEF: Grosse d'Estavayer 116, fo.77^v)
- 1465 Nicod, né de Pierre Berthod, curé de Murist, déclare que Pierre Engleis, gouverneur d'Estavayer, lui a vendu une place sise au grand port d'Estavayer, 19.V.1465 (AV Estavayer: Par.XV 456, 457)
- 1466-81 On trouve Pierre comme faisant partie du Conseil d'Estavayer Dimanche des Rameaux (30.III) 1466, 21/22.II.1474 (75n.s.)
6.VII.1481 (AV Estavayer: MC I fo.87, 34^v, 95; Par.XV 514)
- 1467/68 Pierre E., donzel, est nommé gouverneur d'Estavayer par les seigneurs et le Conseil d'Estavayer, 1.I.1467 (68 n.s.) (AV Estavayer: MC I fo.36⁵.- BV Droit d'Estavayer p.94)
- 1468-69 Pierre E., gouverneur, agissant pour le compte de l'Hôpital d'Estavayer, reçoit les reconnaissances de plusieurs censitaires, 1468-69 (AV Estavayer: Par.XV 468, 468a, 471, 474, 476, 477, 478, 479, 480, 482, 483, 484)
- 1469 Pierre Englé, donzel, gouverneur, agissant pour le compte de l'Hôpital d'Estavayer, achète un cens de 8 s.laus. à Rolet Rosty, de Lully, 1.V.1469 (AV Estavayer: Par.XV 493)
- 1470 Claude et Jehan, frères, fils de Pierre Englici donzel d'Estavayer, et de feu Nycolète fille de feu Jehan Dagaz alias Lambert, et du consentement de leur dit père, prêtent une reconnaissance en faveur de l'évêque de Lausanne, 3.V.1470 (AEF: Grosse d'Estavayer 115, fo.11)
- 1470 Pierre Englici, donzel, prête reconnaissance en faveur de l'évêque de Lausanne, 3.V.1470 (AEF: Grosse d'Estavayer 115, fo.12)
- 1472 Pierre Englé, donzel, et Jehan Vaulery, notaires, sont recteurs de l'Hôpital d'Estavayer; Samedi ap.Bienheureuse Vierge Marie 1472 (AV Estavayer: Par.XV 506)

- 1472 Jehannète Marquis, fille de Nicolet, de Neuchâtel, veuve de Jehan Amyod, d'Hauterive, bourgeois de Neuchâtel, est la femme de Pierre Engleis, 1472 (communication du Dr. Olivier Clottu, Saint-Blaise)
- 1473/74 Pierre Anglici, donzel, procureur de Marguerite Angeyse, confirme la donation de cette dernière faite en faveur de Soeur Stéphane de Boysadam, dominicaine, et concède à ladite Sr.Stéphane fille de ladite Marguerite, une pension de 18 sols, ou le principal de 18 livres en lui accordant le pouvoir d'en disposer pour les siens, 3.I.1473 ¶74 n.s.) (AC Dominicaines: B³ 25)
- 1474 Pierre Angleis est capitaine et commande la 3e compagnie qui devait veiller et faire les courses sur les remparts d'Estavayer, depuis la maison des hoirs d'Othonin de Lavigny jusqu'à la porte des Religieuses; Dim.av.S.Mathieu 1474 (DGA 338)
- 1477 Pierre Angleie est châtelain de Chenaux pour l'Hôpital et la Grande Confrérie de Fribourg, 1477 et 1478 (DGA 341, 345)
- ~~1482~~ Pierre Engleis, donzel, est recteur de l'Hôpital d'Estavayer, 21.XII.1482 (AV Estavayer: Par.XV 550)
- 1485 Pierre Angleis, donzel, fait son testament et nomme héritiers ses deux fils Claude et Jehan; il donne à l'église de S.Laurent un cens de 10 sols pour son anniversaire, 1.VIII.1485 (DGA 357)
- +av.1489 Pierre E. mourut avant le 23.IX.1489, date d'une reconnaissance faite par son fils Claude qui est dit fils de feu Pierre (AEF: Grosse d'Estavayer 112, fo.56)
- N.B. Il est à remarquer que le bâtard Pierre est normalement qualifié, dans tous les actes, de noble et de sonzel. Par contre toute sa descendance n'est plus qualifiée que de Honorable ou Honnête; ce n'est que dans le contrat de mariage, du 15.V.1577, d'Annèle Anglois, fille de Conrad, avec Loys Plumettaz de Payerne, que la qualification de Noble apparaît à nouveau.
- 1466 Pierre Engleis, bgs.d'Estavayer, à son nom et à celui de Glaude, Antoine et Jehan, ses enfants nés de feu Nicolète Lambert, ddeu Jehan L., sa femme, prête reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines d'Estavayer pour 2 parts d'un chesal sis vers les condémines de Chenaux, 19.XI.1466 (AEF: Grosse des Dominicaines, par Musard 1467, non numérotée, fo.19)

+av.1478/9 Vuillelme Anglici, d'Estavayer, mourut avant le 18.II.1478 (79 n.s.) date à laquelle Girard coseigneur de Vuippens passe une convention avec sa soeur Clauda, épouse d'Henri d'Estavayer, seigneur de Rueyres, au sujet du testament du dit Vuillelme, leur frère maternel (AEF: Titres de Vuippens 83)

-- ~~N.B. Vuillelme An. pourrait être fils d'Antoine (No.3), mais serait alors issu d'une première femme, inconnue. Il est plus vraisemblablement fils du bâtard Pierre (No.7), mais aussi d'une première femme, inconnue.~~

1465 Aymon et Girard, donzels, coseigneurs de Vuippens, ffeu Girard, procèdent à leurs partages, dans lesquels intervient noble Vuillerme Anglici, frère maternel dudit Girard, 15.VI/18.XI.1465 (AEF: Titre de Vuippens 1)

-- N.B. La mère de Girard de Vuippens et de sa sœur Clauda, épouse d'Henri d'Estavayer, était Péruissone de Lucinge, seconde femme de Girard de Vuippens, le père de Girard et de Clauda. C'est sans doute possible cette Perrussone qui épousa en secondes noces le père de Vuillerme Anglici, après la mort de Girard de Girard de Vuippens, survenue en 1439; or, il ne peut s'agir que de Pierre Anglici qui avait épousé (en lères.noces) Jehanne bâtarde de Savoie; donc, Vuillerme serait un demi-frère d'Antoine et des autres enfants de Pierre.

-- Comme Vuillerme est qualifié de bourgeois d'Estavayer dans l'acte de 1478/79 ci-dessus, on doit admettre qu'il aura suivi en cette ville les autres enfants de Pierre Anglois.

- 1470 Claude et Jehan, frères, fils de Pierre Englici donzel d'Estavayer et de feu Nycolète ffeu Jehan Dagaz alias Lambert, et du consentement de leur dit père, prêtent reconnaissance en faveur de l'évêque de Lausanne pour une pose de terre sise au territoire d'Estavayer et provenant de leur succession maternelle, 3.V.1470 (AEF: Grosse d'Estavayer 115, fo.11)
- 1487/88 Pierre de Platea, bourgeois d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de Claude E. agissant comme recteur de l'Hôpital d'Estavayer, 12.III.1487 (88 n.s.) (AV Estavayer: Par.XV 564)
- 1489 Claude Engleis, ffeu Pierre et de feu Nycolète son épouse, prête reconnaissance en faveur du Château de Chenaux pour un morcel de terre d'une demie pose rière Estavayer, provenant de sa dite mère, 23.IX.1489 (AEF: Grosse d'Estavayer 112, fo.56)
- 1489 Comme recteur de l'Hôpital d'Estavayer, Claude Engleis prête reconnaissance en faveur du château de Chenaux, 26.X.1489 (AEF: Grosse d'Estavayer 112, fo.83)
- 1492 Claude E. est gouverneur d'Estavayer (H.de Vevey, Liste des Gouverneurs.- DGA 604)
- 1492 Nicolet Boschard, demeurant à Bussy, prête reconnaissance à Claude E. agissant comme recteur de l'Hôpital d'Estavayer, 29.XI.1492 (AV Estavayer: Par.XV 576)
- 1492/93 Othonin Servent, chapelain d'Estavayer, vend à François Olivet, recteur de l'autel des Ames du Purgatoire, et à Claude Anglici, gouverneur d'Estavayer, agissant pour le compte dudit autel, un cens de 17 sols laus., 6.II.1492 (93 n.s.) (AV Estavayer: Par.XV 575 a)
- 1493 Claude Anglici, gouverneur, vend à Antoine Serment une sectorée de pré sise près de l'église de Morens, 3.IV.1493 (AV Estavayer: Par.XV 578)
- 1493 Claude Anglici, gouverneur, vend 9 sols de cens à François Ansermet agissant comme recteur de la Confrérie de S.Nicolas, 3.IV.1493 (AV Estavayer: Par.XV 579, 579 a)
- 1493 Claude Anglici, gouverneur, et François Olivet, recteur de l'autel des Ames du Purgatoire, achètent un cens de 5 sols à Pierre Paul et à son fils, de Morens, 15.VII.1493 (AV Estavayer: Par.XV 582)
- 1496/97 Claude Anglici est notaire à Estavayer, 25.II.1496 (97 n.s.) (AC Dominicaines: B² 157)
- 1497/98 Claude Anglici vend un cens de 54 sols à Jehan Griset, l'aîné, gouverneur, agissant pour le compte de l'Hôpital d'Estavayer, 26.I.1497 (98 n.s.) (AV Estavayer: Par.XV 594)

- 1466 Pierre Engleis, bgs.d'Estavayer, tant à son nom qu'à celui de ses enfants Glaude, Antoine et Jehan, nés de fou Nicolète ffeu Jehan Lambert, prête reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines d'Estavayer pour 2 parts d'un chesal sis vers les condémines de Chenaux, 19.XI.1466 (AEF: Grosse des Dominicaines, par Musard 1467, fo.19, non numérotée)

- 1501 Ysabelle de Grolley, épouse de Claude Angleis, est citée à plusieurs reprises dans la vente du fief de Charbuens à n.Godefroy de Mont, 1.X.1501 (ACV : Communication de P. Gentizon, à Lutry)
- 1502 Ysabelle de Grolley, épouse de Claude Anglici, et son frère Pierre de Grolley, de Constantine, remettent une partie du fief de Charbuens à n.Godefroy de Mont qui, en cette circonstance, usait d'un droit de rachat, 4.V.1502 (ACV: Avenches layette 3 No.24 : Communication de P.Gentizon, à Lutry)
- 1506/07 Discret Claude Engleys prête reconnaissance en faveur de l'évêque de Lausanne pour une pose de terre sise au territoire d'Estavayer (AEF: Grosse d'Estavayer 110⁹ 3.II.1506 (07 u.s.)
f^o 16 v. et 110⁸ f^o 22 v.)
- 1511 François Olivet, chapelain, recteur de l'autel des Ames, passe une convention avec Claude Anglici au sujet de la célébration de 20 messes fondées par feu Pierre, père de Claude, et Nicolète son épouse, 13.XI.1511 (AV Estavayer: Par.XVI 33 b)
- +av.1521 Claude mourut avant le 28.X.1521, date à laquelle son fils Vuillelme est dit fils de feu Claude (AEF: Grosse d'Estavayer 103, fo.85 v.)
- 1466 Pierre Engleis, bgs.d'Estavayer, à son nom et à celui de ses enfants Glaude, Antoine et Jehan, nés de feu Nicolète ffeu Jehan Lambert, prête reconnaissance en faveur du convent des Dominicaines d'Estavayer pour 2 parts d'un chesal sis vers les condémines de Chenaux, 19.XI.1466 (AEF: Grosse des Dominicaines, par Musard 1467, fo.19, non numérotée)

- (1458) Jehan Anglais est chapelain de Font en 1458 /année douteuse! / (PAD Font 300)
- 1470 Claude et Jehan, frères, fils de Pierre Englici, donzel d'Estavayer, et de feu Nycolète ffeu Jehan Dagaz alias Lambert, et du consentement de leur dit père, prêtent reconnaissance en faveur de l'évêque de Lausanne, pour une pose de terre sise au territoire d'Estavayer et provenant de leur succession maternelle, 3.V.1470 (AEF: Grosse d'Estavayer 115, fo.11)
- 1479-85 Jehan Anglais est membre du Clergé d'Estavayer, 1479-1485 (PAD Estavayer 214)
- 1479 Jehan A. est recteur de l'Hôpital d'Estavayer, 1479 (PAD Estavayer 214)
- 1479 Jehan Anglici, chapelain d'Estavayer, est notaire de la cour d'Avenches, 10.VIII.1479 (AC Dominicaines: A² 98)
- 1479-81 Jehan Anglici, chapelain, est recteur et amodiateur de l'Hôpital d'Estavayer, 21.VIII.1479 - 11.V.1481 (AV Estavayer: Par.XV 533-535, 544, 544 a)
- 1480 Mermet Sarello de Forel abandonne un clos sis à Forel à Jehan Engleis, chapelain, agissant pour le compte du Clergé d'Estavayer, 30.XI.1480 (A fam.de Vevey: M 782 a)
- 1481 Antoine Servent, gouverneur d'Estavayer, vend à Jehan Englici, chapelain, amodiateur et recteur de l'Hôpital d'Estavayer, un cens de 4 livres et 2 sols, 11.V.1481 (AV Estavayer: Par.XV 544, 544 a)
- 1484 Jehan Anglais est vicaire du curé d'Estavayer, Vuillelme Columbeti, chanoine de Lausanne, 1484 (PAD Estavayer 214)
- 1486/89 Jehan Engleis, chapelain d'Estavayer, est recteur de l'autel de la Ste.Croix, en l'église des Dominicaines d'Estavayer, 18.I.1485 (86 n.s.)/12.IX.1489 (AC Dominicaines: C 33)
- 1488-89 Jehan Anglais est curé de Font, 1488, 1499 (PAD Font 300)
- 1488 Jehan Anglais, curé de Font, s'engage, à la réquisition de Girard Visoz, de Châbles, et de Jehan Joly, syndic de Font, à faire le service divin, chanter les vêpres à certains jours de fête, dans les églises d'Estavayer, Font, Cheyres et Lully, 12.IX.1488 (AEF: Cordeliers: K 16 .- PAD Font 300)
- 1489/90 Jehan Anglier, curé de Font, achète à Georges Avena, de Font, un cens de 4 sols laus. pour le prix de 4 lb.laus., 10.III.1489 (90 n.s.) (AEF: Cordeliers K 20)
- +av.1519 Jehan Anglais mourut avant 1519; il avait été vicaire de Dompierre-le-Grand (Carignan) (PAD Carignan 22)
- A l'église de Carignan se trouve une pierre tombale de la fin du 16e.s. qui semble bien être celle de Jehan; l'écu qui s'y trouve donne une croix, le pied coupé.

- 1466 Pierre Engleis, bgs.d'Estavayer, tant à son nom qu'à celui de ses enfants, Glaude, Antoine et Jehan, nés de feu Nicolète ffeu Jehan Lambert, prête reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines d'Estavayer pour 2 parts d'un chesal sis vers les condémines de Chenaux, 19.XI.1466 (AEF: Grosse des Dominicaines, par Musard 1467, fo.19, non numérotée)

1503 Marguerite, ffeu Pierre Anglois, donzel, femme de Pierre
Borgeis, bourgeois d'Estavayer, fait son testament,
10.II.1503 (DGN Répert.)

1467 Jaquette, fille de Pierre Anglois, épousa selon contrat du 13.X.1467 Mermet de Delley, bourgeois d'Estavayer (DGN)

-- Mermet de Delley, fils de Jehan, est connu de 1443 à 1470; il mourut avant 1477, veuf en premières noces de Contessone Piachaud, d'Estavayer qui testa le 18.VI.1467. Mermet était notaire et conseiller d'Estavayer (H.de Vevey: Généalogie de Delley)

- 1521 Vuillierme ffeu Claude Engleis prête reconnaissance en faveur de LLEE de Fribourg, pour un morcel de terre d'environ $\frac{1}{2}$ pose, 28.X.1521 (AEF: Grosse d'Estavayer 103, fo.85 v.) *au hritain d'Estavayer*
- 1521/22 Johannète Bulet, ffeu Nicod Bulet, bourgeois d'Estavayer, veuve de feu Pantillon Blanc (Albi), jadis recteur des écoles d'Estavayer, à présent femme d'honnête Vuilli Engleis, bourgeois d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de LLEE de Fribourg et de Jacques de Vuippens, pour une maison sise à Estavayer, en la Petite Rive, 4.I.1521 de l'Annonciation (22 n.s.) (AEF: Grosse d'Estavayer 105, fo.113 v.)
- 1521/22 Vuillierme Engleis, ffeu Claude, prête reconnaissance en faveur de LLEE de Fribourg et de Jacques de Vuippens, pour 2 poses de terre rière le territoire d'Estavayer, 4.I.1521 de l'Annonciation (22 n.s.) (AEF: Grosse d'Estavayer 105, fo.116)
- 1523 Vuillierme ffeu provide Claude ffeu Pierre Engley, bourgeois d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines d'Estavayer, pour le tiers d'un chesal sous le cens de 8 deniers, 13.IX.1523 (AEF: Grosse des Dominicaines 2, I.partie, fo.91 v.)
- 1523 Vuillierme ffeu Claude ffeu le donzel Pierre Engleys prête reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines d'Estavayer, pour une maison et une grange sises à la Bâtiaz, à Estavayer, provenant de la succession de sa grand'mère Nycolète, ffeu Jehan Lambert, femme dudit donzel Pierre, 13.IX.1523 (AEF: Grosse des Dominicaines 2, 2e.partie, fo.61)
- 1525 Honnête Vuillierme Anglici, ffeu Claude, prête reconnaissance en faveur de l'Hôpital d'Estavayer, 1525 (AV Estavayer: HR 10¹)
- 1528 Vuillierme ffeu Claude Engleys, bourgeois d'Estavayer, et Pierre fils de Vuillierme Ducetaz, bourgeois d'Estavayer, vendent divers cens et revenus, pour le prix de 10 fl. de Savoie, à Jacquos Demierre, cleric d'Estavayer, 25.VI.1528 (AEF: Fonds de Diesbach, parchemins)
- 1530 Vuillierme Engleys, bourgeois d'Estavayer, vend 4 sols laus.de cens à Pierre Rey, tãilleur d'Estavayer, cens que lui doit Laurence ffeu Claude Gaschet, épouse dudit Pierre Rey, sur une pose de terre sise à Estavayer, pour le prix de 14 fl.de Savoie, 25.VII.1530 (AC Dominicaines: G² 87)
- +av.1541 Vuillierme mourut av.le 18.I.1541 (de la Nativité), date à laquelle son fils Claude est dit fils de feu Vuillierme (AEF: Grosse d'Estavayer 89, fo.133)
- +av.1539 Vuillierme mourut avant une reconnaissance³ faite par son fils Conrad, fils de feu Vuillierme, 28.X.1539 (AEF: Grosse d'Estavayer 94, fo.46)

1528 Vuillème Anglici, fils de feu Claude, bourgeois d'Estavayer, prête reconnaissance pour divers biens rière Estavayer, en faveur d'Antoine et de Christophe de Pontherosaz, 22.II.1528 (AEF: Grosse d'Estavayer 95, fo.93 v.)

1520 Claudie fille de Claude Engley épousa Jehan du Molin, d'Estavayer; en effet, Françoise ffeu Jehan du M., clerc et bourgeois d'Estavayer, et de Claudie ffeu Claude Engley dudit lieu, épouse de Humbert Syauboz, clerc et bourgeois d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de LLEE de Fribourg et de Jacques de Vuippens, 30.VII.1520 /Claudie n'y est pas dite feu/ (AEF: Grosse d'Estavayer 105, fo.10 v.)

+av.1541 Dans une reconnaissance de Claude Syauboz, ffeu Humbert, ce dernier est dit ~~fîix~~ le mari de feu Françoise du Moulin qui était fille de feu Jehan du M. et de feu Clauda ffeu Claude Engleys; 7.IX.1541 (AEF: Frosse d'Estavayer 89, fo.165)

Jehan du Moulin, notaire, est établi juré de toutes les châtelles du Pays de Vaud pour le compte du duc de Savoie, 19.VIII.1483 .- Commissaire ducal pour la châtellenie de Cudrefin em 1496.- Il épousa en lères.noces Jehanne Ramallet, d'Estavayer.- Il mourut avant 1520 (RGV II 180.- H.de Vevey, Généalogie du Moulin)

- 1537-40 Claude fils de Vuillerme Engley, bourgeois d'Estavayer, passe un contrat de mariage avec Jehan Perrin, fils de Pierre, de Constantine, agissant au nom de sa soeur Clauda Perrin; la dot de Clauda est fixée à 100 florins, 21.VIII.1537 .- Ce contrat est cessionné à Vuillelme de Viveys, bourgeois d'Estavayer, 21.IV.1540 (A fam.de Vevey: S 817)
- 1541 Claude ffeu Vuillerme Engleys prête reconnaissance en faveur de LLEE de Fribourg, comme seigneurs de Chenaux, pour un morcel de terre d'environ $\frac{1}{2}$ pose sise au territoire d'Estavayer, 18.I.1541 de la Nativité (AEF: Grosse d'Estavayer 89, fo.133 v.)
- 1541/42 Claude ffeu Vuillerme ffeu Pierre Engleys /le titre de la reconnaissance indique la filiation exacte: Dlaude ffeu Vuillerme ffeu Claude ffeu Pierre E.bourgeois d'Estav./ prête reconnaissance pour une pose de terre relevant du fief de Vuippens à Estavayer, 18.I.1541 (42 n.s.?) (AEF: Grosse d'Estavayer 91, fo.146 v.)
- 1548 Claude Engleys prête reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines d'Estavayer, 1548 (AEF: Grosse des Dominicaines 8)
- +av.1564 Claude Engloys, bourgeois d'Estavayer, est mort av.1564 année où sa fille Jehanne est dite fille de feu Claudi E., (AV Estavayer: HR 5)
- 1541 Claude ffeu Vuillierme Engley, bgs.d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de Claude ffeu Loys Catellan, pour des biens provenant de n.Pierre, Engley, donzel, par succession paternelle, biens sis au territoire d'Estavayer, 2.XI.1541 (AEF: Grosse d'Estavayer non paginée, No.235)

- 1540 Conrad Engleis fait partie du contingent d'Estavayer envoyé par Fribourg au secours de la ville de Rothwell, 1540 (DGA 464)
- 1544 Conrad ffeu Vuillerme ffeu Claude Engley prête reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines pour un chesal ou gerdil, jadis en deux particules, sis vers la condémine de Chenaux, 9.III.1544 de la Nativité (AEF: Grosse des Dominicaines 7, fo.63)
- 1543 Conrad prête reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines d'Estavayer, pour 2 maisons sises en la Bâtiaz, à Estavayer, 15.III.1543 (ou 44 n.s.?) (AEF: Grosse des Dominicaines 7, fo.147 v.)
- 1554 Conrad Engley est témoin de l'acte par lequel n.Anselme Thomasset donne quittance à Vuillelme de Vivey de 400 fl.pp. pour le solde de la dot de Bastiane, fille dudit Vuillelme, 31.I.1554 (A fam.de Vevey: V 202)
- 1558 Conrad Engley apparait comme "soutié" /grand-sautier/ d'Estavayer, S.Sébastien (20.I) 1558 (AV Estavayer: MC 4 fo.19.- BV Droit d'Estavayer p.200)
- 1560 Conrad Angley est grand-sautier d'Estavayer, et, comme tel, procède à la mise d'un morcel de pré appartenant à Petermann Zurthammen, de Fribourg, et l'adjuge à Jehan de Viveys, 19.VIII.1560 (A fam.de Vevey: W 258)
- 1561 Conrad Anglici vend à Laurent Gardian, agissant comme gouverneur d'Estavayer, la maison "dessus deux portaux de S. Aubin", sise à Estavayer (Actuel Musée, rue de Chavannes) (AV Estavayer: Par.XVI 64 a)
- 1564 Conrad ffeu Vuillerme Engloys prête reconnaissance en faveur de l'Hôpital d'Estavayer, 1564 (AV Estavayer:HR 5)
- 1564 Jana ffeu Claudi Engloys, bourgeois d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de l'Hôpital d'Estavayer; cette reconnaissance est prêtée en son nom par h.Conrad Engloys, son oncle et tuteur, 1564 (AV Estavayer: HR 5)
- +av.1577 Conrad Anglois mourut avant le 15.V.1577, date du contrat de mariage de sa fille n. Annèle fille de feu n. Conrad Anglois, avec Loys Plumettaz de Payerne (AEF: Reg. Notarial No.1782, fo.51 v.)
N.B. Conrad et sa fille, dans ce contrat de mariage sont qualifiés nobles, alors que toute la descendance du bâtard Pierre n'est jamais qualifiée.
- 1577 Le contrat de mariage ci-dessus fut passé par Jacob Plumettaz au nom de son fils Loys, et par Jaquette veuve de feu noble Conrad Anglois, au nom de sa fille Annèle, 15.V.1577 (AEF: Reg. Notarial No.1782, fo.51 v.)

- 1580 La veuve de Conrad Engleis /donc Jaquette/ est mentionnée dans le rôle du contingent d'Estavayer de 1580 (AEF: Rôles militaires d'Estavayer, 1580)
- 1539 Conrad, fils de feu Vuillierme Angley, bourgeois d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de LLEE de Fribourg, pour des biens sis rière Estavayer, 28.X.1539 (AEF: Grosse d'Estavayer 94, fo.46)
- 1539 Conrad ffeu Vuillelme Engleis, bgs.d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de l'évêque de Lausanne pour des biens sis au territoire d'Estavayer, 28.X.1539 (AEF: Grosse d'Estavayer 234, fo.29)

- 1564 Jane ffeu Claudi Engloys, bourgeois d'Estavayer passe deux reconnaissances en faveur de l'Hôpital d'Estavayer; ces reconnaissances sont prêtées, en son nom par Conrad Engloys, son oncle et tuteur, 1564 (AV Estavayer: HR 5)
- 1571 Janne, fille de feu Claude Engleys qui était fils de feu Vuillème, prête reconnaissance en faveur de LEE de Fribourg, pour une pose de terre, héritée de son père et sise rière Vallon; cette reconnaissance est passée par Guillaume Terrallion, de Gletterens, tuteur et gouverneur de ladite Janne; 25.I.1571 (AEF: Grosse d'Estavayer 83, fo.291 v.)

- 1577 Jacob Plumettaz, de Payerne, au nom de son fils Loys Plumettaz, bourgeois de Payerne, passe un contrat de mariage avec Jaquette veuve de noble Conrad Anglois, agissant au nom de sa fille noble Annèle, veuve en premier mariage de feu h. François Roguet, ffeu Humbert, bourgeois d'Estavayer; Loys promet de prendre ladite Annèle pour légitime épouse en face de notre Mère l'Eglise; 15.V.1577 (AEF: Reg. Notarial No.1782, fo.51 v.)
- 1578 Agnely, ffeu Conrad Engleys, épouse de Loys Plumettaz, bourgeois de Payerne, du consentement de son dit mari, prête reconnaissance en faveur de LLEE de Fribourg, pour une pose de terre sise au territoire d'Estavayer et provenant de la succession de feu son père, 28.XI.1578 (AEF: Grosse d'Estavayer 80, fo.30)
- 1578 Agnilliez ffeu Conrard Engleys, bourgeois d'Estavayer, prête deux reconnaissances en faveur de LLEE de Fribourg pour des biens sis au territoire d'Estavayer; elle était alors la femme de Loys Plumettaz, bourgeois de Payerne, 28.XI.1578 (AEF: Grosses d'Estavayer 70 fo.31 v., et 74 fo.31 v.)